

Boulogne, le 7 novembre 2008

Communiqué de presse

Antenne relais située 3, rue François Vernay (Lyon 5è) : Bouygues Telecom a rencontré le collectif de l'école Gerson

Le 6 novembre 2008, Jean-Bastien Guiral (Directeur Régional de Bouygues Telecom pour la région Centre-Alpes), François Zwick (Responsable Service Gestion du Patrimoine et Relations extérieures de Bouygues Telecom) et Patrick Nicole-Williams (Responsable Relations extérieures de Bouygues Telecom), accompagnés de Georges de Palol (APAVE), ont reçu les représentants du collectif de l'école Gerson.

Cet échange, destiné à instaurer un dialogue constructif, a été l'occasion de présenter les mesures mises en œuvre par Bouygues Telecom pour prendre en compte les préoccupations des parents d'élèves.

Les représentants de Bouygues Telecom ont apporté les éléments d'information suivants :

- Le relais a été construit en 1999 sur un bâtiment privé,
- Il a été modifié en 2006/2007 pour implanter la norme UMTS, conformément aux obligations de licences des opérateurs,
- Conformément au décret du 03/05/2002 qui demande qu' « au sein des établissements scolaires, le niveau d'exposition soit aussi faible que possible tout en préservant la qualité du service rendu », le lobe principal des antennes se situe au-dessus du bâtiment scolaire,
- Toutes les autorisations nécessaires (Bailleurs, Ville de Lyon, Urbanisme, ANFR) ont été obtenues,
- En avril 2008, à la demande de la ville de Lyon, des mesures de champs ont été effectuées,
- A la demande de la ville de Lyon, et bien que l'exposition soit non seulement conforme mais bien largement au-dessous des valeurs réglementaires, Bouygues Telecom a accepté de modifier son ingénierie fin août 2008 afin de prendre en considération les préoccupations des parents d'élèves,
- En août 2008 une nouvelle campagne de mesures a été effectuée par l'APAVE avant et après la réingénierie du site. Les résultats des mesures de champs sont compris entre 1,1 V/m et 1,4 V/m pour les fréquences des opérateurs (contre 3,5 V/m pour la FM).

L'ensemble de ces éléments atteste que cette antenne respecte toutes les normes en vigueur. En particulier, les mesures des niveaux de champs électromagnétiques confirment des valeurs très en deçà des valeurs minimales exigées.

Compte tenu des éléments ci-dessus, Bouygues Telecom souhaite donc une nouvelle fois rassurer les parents d'élèves de l'école Gerson sur le fait que l'antenne relais de la rue François Vernay ne fait courir aucun risque à leurs enfants.

Contact presse

Guillaume Stérin: 01 58 17 94 82 - gsterin@bouyguestelecom.fr